Révision des effectifs de PH 2018

CME du 5 décembre 2017



La révision des PH 2018 s'inscrit dans une procédure semblable à celle des deux années passées.

- Des objectifs maintenus :
- Promouvoir et titulariser de jeunes praticiens en tenant compte des priorités des projets médicaux des GH et de l'institution.
- Favoriser les réorganisations médicales au sein des GH et entre les GH.
- Poursuivre la politique de titularisation dans l'institution.
- Le prélèvement de l'enveloppe des 0,4% de la masse salariale PM sénior est reconduit pour garantir :
- le respect des engagements de la CME.
- le financement de priorités institutionnelles.



- Une note de cadrage présentée en CME et adressée aux GH le 5 mai 2017.
- Une phase locale jusqu'en juillet.
- 3 groupes restreints les 29 septembre, 3 et 6 octobre.
- Le bureau élargi s'est tenu le 7 novembre.



320 demandes de postes ont été présentées.

A l'issue des groupes restreints :

- 226 postes classés A
- 91 postes classés B
- 3 postes classés C.
- A l'issue du bureau élargi :
- 312 postes classés A
- 4 postes classés B
- 3 postes classés C
- 1 poste retiré



Les postes de quelques disciplines en tension

- 37 postes de MAR
- 29 postes SAU/SAMU/SMUR
- 3 postes en odontologie
- 19 postes en gériatrie
- 2 postes de pédiatre affectés en unités de néonatologie
- 27 postes de radiologue



Répartition des enveloppes institutionnelles (postes

classés A et B)

GH	Nombre de postes 2017		Nombre de postes 2018	
HUEP	2	2,3 %	9	10,6 %
Henri Mondor	5	5,8 %	9	10,6 %
Necker	2	2,3 %	6	7,1 %
HUPC	3	3,5 %	5	5,9 %
HUPIFO	6	7 %	6	7,1 %
HUPNVS	15	17,4 %	10	11,8 %
HUPO	12	14 %	4	4,7 %
HUPSSD	9	10,5 %	4	4,7 %
HUPS	12	14 %	6	7,1 %
PSL	7	8,1 %	11	12,9 %
Robert Debré	6	7 %	5	5,9 %
SLS LRB	4	4,7 %	9	10,6 %
Services généraux	1	1,2 %	0	
VPD	1	1,2 %	0	
San Salvadour	1	1,2 %	0	
Hendaye	0		1	1,2%